Réf. Farde e-Assemblées : 2507972

N° OJ : 121

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/11/2023

Objet : Subside 2023 à la sa "Centre d'entreprises Les Ateliers des Tanneurs".- Montant : 13.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2001 y relative;

Vu la délibération du Conseil communal approuvant le budget pour l'exercice budgétaire de 2023;

Vu les crédits inscrits à l'article 52009/32201 du budget ordinaire de l'exercice budgétaire de 2023;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : Octroyer un subside pour un montant de 13.500,00 EUR à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2023, à la sa "Centre d'entreprises Les Ateliers des Tanneurs" pour l'organisation d'un marché de Noël 2023.

Annexes :